

# Comportements féconds et dynamique de peuplement en Limousin

Gilles BOETSCH et André SEVIN

---

## Résumé

Les populations rurales européennes sont souvent présentées comme des populations ayant opéré la transition démographique dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle et les populations françaises feraient exception puisqu'elles ont changé de comportement démographique dès la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La population limousine du canton de Chateauponsac n'a pas échappé à cette tendance et le début du XIX<sup>ème</sup> siècle marque bien la fin du régime démographique dit de type «ancien» : l'âge au premier mariage ou la durée des intervalles génésiques ne servent plus de régulateurs démographiques.

## Summary

*Rural populations of Western Europe are showed as populations which have made demographic transition during the middle of the XIX<sup>th</sup> century, but French rural populations have changed their demographic behavior before this period. The population of Chateauponsac (Limousin, center of France) shows very well the end of this "old demographic pattern" at the beginning of the XIX<sup>th</sup> century.*

## INTRODUCTION

Lorsque l'anthropologie aborde le phénomène de reproduction des populations, elle s'attache surtout à l'étude des processus physiologiques et comportementaux (Wood, 1990); elle doit aussi prendre en compte le rôle des facteurs environnementaux.

Depuis déjà fort longtemps, les processus de peuplement humains sont le résultat de forces dynamiques internes et externes aux populations qui prennent elles-mêmes des formes très variées. Les forces dynamiques internes sont constituées par les naissances et les décès dont la somme forme le solde naturel. Suivant le signe de celui-ci, la dynamique interne de peuplement sera croissante ou décroissante. Les phénomènes migratoires (émigration et immigration) représentent les forces dynamiques externes et, comme le solde naturel, la migration aura un solde positif ou négatif suivant les capacités d'attraction ou de répulsion du milieu. Le processus de peuplement est généralement fortement associé à la «carrying capacity» des hommes face à leur environnement, mais pas uniquement à celle-ci : on sait qu'il existe aussi des choix dans la gestion des mécanismes d'auto-régulation des populations en fonction des variations de l'environnement (Lee, 1992).

La fin de notre siècle est marquée par un développement exponentiel de la population urbaine : en 1950, il existait 10 aires métropolitaines de plus de 5 millions d'habitants contre 33 aujourd'hui (Camp, 1990). Il faut savoir que ce processus est le résultat d'un exode rural généralisé à l'échelle planétaire et non d'une dynamique de croissance qui serait particulière au milieu urbain. La cause première de cette migration de la campagne vers la ville est la rupture des équilibres que l'on rencontrait au sein des populations rurales; par le passé, le rythme de croissance démographique était très bas car il devait rester proche du rythme de la production alimentaire, et lorsqu'il en était autrement, les crises de subsistance et les épidémies ramenaient un équilibre entre naissances et décès (Meuvret, 1946; Livi-Bacci, 1978). Depuis environ deux siècles, l'homme s'est mis peu à peu à pouvoir contrôler les naissances et les maladies; ceci a eu comme conséquence de transformer le mode de reproduction des populations. Mais cette transformation, la transition démographique, ne s'effectue pas au même rythme dans toutes les populations humaines; ainsi, les populations européennes contemporaines présentent aujourd'hui un niveau de fécondité très bas alors qu'une grande partie du reste du monde maintient encore un niveau de reproduction élevé.

La chute de fécondité aurait débuté au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle en Europe occidentale (Coale A.J. et Watkins, 1986); elle aurait même été particulièrement précoce en France en débutant dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle (Landry, 1934; Ariès, 1948; Wrigley, 1985; Chesnais, 1986; etc.) pour cause de surpopulation dans les campagnes (Braudel, 1967; Sharlin, 1986). Pour l'anthropologue, ce changement du rythme de fécondité est l'expression du changement du processus évolutif, et, contrairement au démographe, il doit étudier les changements affectant les populations humaines en terme de génération.

### PROBLEMATIQUE

Le dépeuplement des campagnes françaises devient un phénomène généralisé au lendemain de la première guerre mondiale. Force est de constater qu'il ne résulte pas seulement de l'exode rural mais aussi du lent processus de baisse de la natalité dans les campagnes qui avait démarré avant la révolution française (Sauvy, 1979). Parmi les facteurs démographiques contrôlant la fécondité, il en est deux que les historiens (Leroy-Ladurie, 1974) et les démographes (Hajnal, 1965) ont toujours tenu pour responsables de la régulation démographique : l'âge au mariage et le taux de célibataires. Dans ce modèle dit de type «ancien», la précocité ou le retard de l'âge au premier mariage ainsi que le célibat d'une partie des cadets servaient de régulateur; en cas de «crise» démographique, un niveau de mortalité élevé libérait des terres. Cette disponibilité de terres favorisait à son tour des unions plus nombreuses qui elles-mêmes augmentaient la natalité générale et permettaient de revenir à un état d'équilibre...

Si l'ancien régime semble avoir été caractérisé par un nombre de mariages restreint mais aussi par une faible limitation du nombre de naissances dans le mariage (Armengaud, 1966), le début du XIX<sup>ème</sup> siècle voit apparaître une maîtrise de plus en plus importante de la fécondité légitime (Gautier et Henry, 1958; Ganiage, 1963) associée à une diminution du célibat. Parmi les diverses hypothèses que l'on peut proposer concernant les mécanismes susceptibles de freiner la natalité des couples lorsque la nuptialité augmente : une durée d'attente élevée entre chaque naissance.

### MATERIEL ET METHODE

La population étudiée est une population agricole d'un canton du centre de la France (Chateauponsac). L'analyse de la fécondité est effectuée à partir d'un corpus de couples s'étant mariés entre 1800 et 1939 (863 familles reconstituées); mais elle ne porte que sur 548 familles complètes, les familles «inachevées» ayant été soustraites à l'analyse (tableau 1). A partir des fiches de familles, nous avons reconstitué certains aspects de la fécondité de sept générations de femmes, à savoir :

- le taux de fécondité légitime par classe d'âge et suivant la parité,
- la durée des intervalles intergénésiques suivant la parité.

Pour analyser ces facteurs, nous avons utilisé des variables explicatives comme l'âge au premier mariage ou le taux d'enfants survivants après 15 ans. On observera parfois un léger décalage dans les résultats entre le nombre de naissances et le nombre d'enfants dans la mesure où les jumeaux ont été comptés d'une part comme une naissance (intervalles génésiques) et d'autre part pour deux enfants (descendance finale).

### RESULTATS

#### 1. La fécondité légitime

L'évolution du taux de fécondité légitime depuis le début du siècle dernier montre une diminution régulière de celui-ci (fig. 1). Le rythme de reproduction des femmes vivant au début du XIX<sup>ème</sup> siècle était assez constant durant leur vie féconde et leur taux maximal de reproduction se situait entre 25 et 29 ans. A partir de 1820 et jusqu'en 1879, la courbe de fécondité va garder la même forme; mais si le taux maximum se situe toujours dans la classe d'âge 25-29 ans, la valeur de celui-ci est de plus en plus basse. En 1880-99, le maximum passe dans la classe 20-24 ans, marquant ainsi un rajeunissement de l'âge à la fécondité et un raccourcissement de la durée de vie féconde. Les courbes cumulées de croissance (fig. 2) indiquent des ruptures de pente à 40 ans pour la génération 1800-19, donc un contrôle des naissances très lâche; de 1820 à 1899 une rupture de pente pour la classe 35-39 ans et de 1900 à 1939 une nouvelle rupture dans la classe d'âge des 30-34 ans.

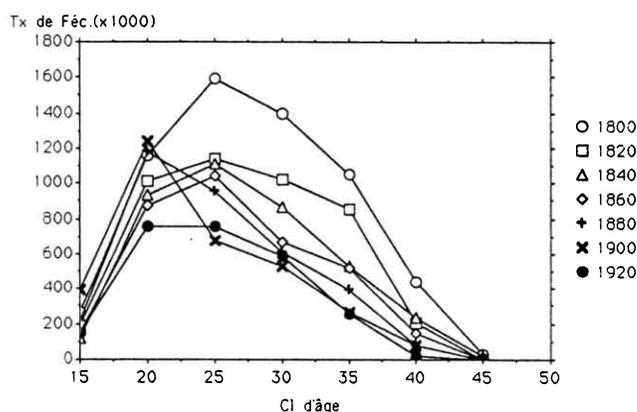


Figure 1 : Evolution du taux de fécondité légitime par classe d'âge et par génération.

La comparaison de la variation des taux de fécondité entre générations et suivant les classes d'âge confirme bien la baisse du niveau de fécondité : entre les générations 1800 et 1820, le taux de fécondité décroît dans toutes les classes d'âge (fig. 1). Entre les générations 1840 et 1860, la fécondité chute dans les classes d'âge les plus élevées alors que dans le même temps, elle augmente dans les classes d'âge les plus jeunes. Ce phénomène va s'amplifier jusqu'à la génération 1900. Puis, à partir de cette date, la diminution de la fécondité touchera l'ensemble des femmes.

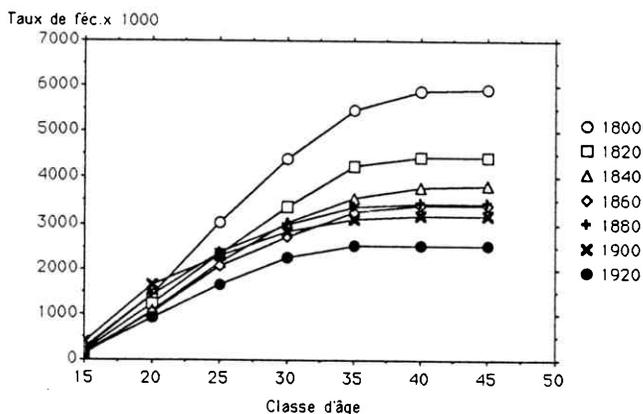


Figure 2 : Courbes cumulées des taux de fécondité.

## 2. L'âge au premier mariage

Ce paramètre est considéré comme un régulateur de la natalité dans les populations dites «à fécondité naturelle». Pour cette population, nous devons constater que ce paramètre présente des valeurs qui sont restées assez constantes depuis le

XIX<sup>ème</sup> siècle (tableau 1) : l'âge moyen au premier mariage des femmes a varié entre un minimum de 20 ans (1900) et un maximum de 22 ans (1860). Cette faible variation, assez irrégulière de surcroît, n'est pas de nature à pouvoir expliquer les variations de fécondité observables : l'âge au premier mariage est assez constant alors que la fécondité ne fait que diminuer au cours du temps.

## 3. Les intervalles intergénéraliques

Il s'agit du calcul de la durée de temps écoulée entre le mariage et la première naissance (intervalle protogénéralique) puis entre chacune des naissances suivantes (intervalles intergénéraliques). Une première constatation : on ne remarque pas de tendance générale à un raccourcissement de l'intervalle protogénéralique et du premier intervalle intergénéralique entre les générations (tableau 1). Néanmoins, une analyse plus fine laisse apparaître certaines nuances. Si l'on compare les périodes 1820, 1880 et 1920 (périodes prises comme exemples et correspondant respectivement à la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, à la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et à la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle), on constate pour la première période que la constitution d'une famille de 6 enfants prend 180 mois soit environ 50 mois de moins que pour les générations 1880 et 1920 (fig. 3) qui ont besoin respectivement de 230 et 221 mois.

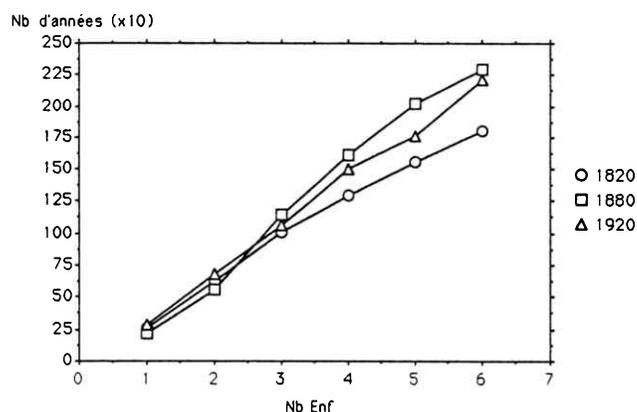


Figure 3 : Evolution de la durée de formation des fratries (en années)

Période	N	NMEF	%S	%1	AMA	InPr	InG1
1800	27	5,91	79	09	20,9	36,7	35,6
1820	112	4,29	84	20	21,5	25,8	34,2
1840	95	3,79	82	30	21,4	29,6	37,9
1860	90	3,40	85	41	21,9	23,6	33,6
1880	79	3,42	86	39	20,9	22,3	33,9
1900	50	3,13	88	56	19,9	31,5	37,3
1920	65	2,52	92	69	21,2	28,2	39,5

Tableau 1 : Evolution de six variables démographiques entre 1800 et 1939.

(Nom des variables : N = Nombre de familles complètes, NMEF = Nombre moyen d'enfants par femme, %S = % d'enfants survivants après 16 ans, %1 = % de familles complètes ayant eu 1 ou 2 enfants, AMA = Age moyen au premier mariage de la mère, InPr = durée moyenne de l'intervalle protogénésique, InG1 = durée moyenne du premier intervalle intergénérisique)

	NMEF	%S	%1	AMA	InPr	InG1
NMEF	1,00					
%S	-,998**	1,00				
%1	-,922**	,949**	1,00			
AMA	-,005	-,394	-,287	1,00		
InPr	,625	-,394	-,287	-,539	1,00	
InG1	-,360	,434	,540	-,320	,463	1,00

(\*\* = p<.01)

Tableau 2 : Matrice de corrélation entre les variables démographiques du tableau 1

#### 4. La descendance finale

Ce qui est essentiel pour qu'une population assure son auto-reproduction c'est de donner naissances à un nombre d'enfants susceptible d'assurer un bon renouvellement des générations; il faut d'une part que ce nombre d'enfants corresponde aux ressources potentiellement disponibles (ressources est pris ici au sens large : alimentation, éducation, travail,...) mais aussi qu'il intègre les risques potentiels de mortalité infantile et juvénile. Or, on voit ici que le nombre d'enfants par femme ne fait que diminuer depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, indiquant ainsi une transformation de la société paysanne : il devient indépendant des ressources et mise sur une faible mortalité infanto-juvénile. Le rythme de cette diminution peut se décomposer en trois phases : une première phase qui va de 1800 à 1839 avec un rythme de diminution élevé, puis une phase de ralentissement avec un rythme de décroissance beaucoup plus faible entre 1840 et 1899 et enfin une troisième phase marquée par la reprise d'un rythme de diminution plus rapide à partir de 1900. Ceci se traduit dans le mode de constitution des familles. Si l'on regarde l'évolution de la dimension des fratries (fig. 4), on voit que les familles nombreuses étaient importantes au début du XIX<sup>ème</sup> siècle : la fratrie dominante était celle des 5-6 enfants. Dès 1820, les familles de 3-4 enfants l'emportent et à partir de 1860, c'est la famille de 1-2 qui va passer peu à peu d'un état de dominance à un état de quasi-exclusivité (tableau 1).

#### DISCUSSION

Bien que les travaux soient nombreux sur l'étude des processus de transformation des modèles de fécondité (Handwerker, 1977; Bongaarts & Potter, 1983;...), il est fort difficile de voir le poids respectif de chacun des déterminants; il est encore plus difficile de prétendre vouloir en dresser la hiérarchie ou d'établir l'ensemble des relations de causalité. Dans l'étude des phénomènes d'évolution, le temps est généralement le facteur le plus déterminant.

Ainsi, lorsque l'on veut essayer de mettre en évidence une possible interaction entre facteurs comme l'âge au premier mariage, la descendance finale, le taux de survivants après 16 ans, la durée moyenne de l'intervalle protogénésique et du premier intervalle intergénésiq, ou la fréquence de familles de 1-2 enfants, on voit que certains suivent une évolution parallèle attestée par une forte corrélation alors que d'autres semblent indépendants (tableau 2).

Les forts niveaux de corrélation observables entre le nombre moyen d'enfants, la fréquence de familles peu nombreuses et la mortalité infantile ne sont pas surprenants puisqu'ils sont tous la marque de l'apparition du modèle «moderne» de reproduction. Si la relation entre diminution du nombre d'enfants et diminution de la mortalité infantile demande à être approfondie (Scrimshaw, 1978), les autres corrélations offrent peu d'intérêt dans la mesure où elles ne font que confirmer des processus démographiques bien connus. Par contre, l'âge au premier mariage de la femme, l'espacement entre le mariage et la première naissance, ainsi que l'espacement entre la première et la seconde naissance sont à la fois indépendants entre eux et de tous les autres facteurs. Ceci indiquerait que, durant la période étudiée, le contrôle de la fécondité était très important. Il ne passait pas par les mécanismes mis en place dans les populations pré-industrielles dites à fécondité «naturelle» : âge tardif au premier mariage (Goubert, 1960; Campbell et Wood, 1988, etc.) ou maintien d'intervalles génésiques assez longs (Dupâquier et Lachiver, 1969; Page et Lesthaeghe, 1981; Bongaarts et Potter, 1983, etc.). A l'exception de la première période (1800-1819) où la longueur moyenne des intervalles entre naissances est assez constante durant la vie féconde des femmes, on observe par la suite une diminution du nombre d'enfants et

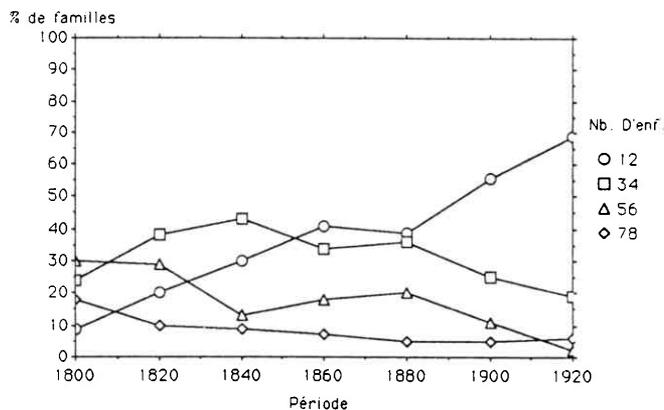


Figure 4 : Evolution de la répartition des familles selon la parité du nombre d'enfants.

une tendance à un rallongement des intervalles intergénésiques. Mais, en fait, ce qui est frappant c'est que les femmes ne se sont pas mises à accroître systématiquement la durée entre chaque intervalle pour réduire leur nombre d'enfants. Les allongements de la durée des intervalles gènesiques évoluent de toute façon trop lentement entre générations pour rendre compte à eux seuls de la diminution de la descendance finale. Tout se passe comme si les femmes avaient depuis longtemps un bon contrôle de leur fécondité : elles faisaient le nombre d'enfants désiré, dans la logique de leur possible, puis arrêtaient leur période reproductive. C'est ce que montre l'étude de l'âge des femmes à leur dernière naissance selon la parité : celui-ci a certes tendance à diminuer, mais ce rajeunissement des femmes à la conception est finalement faible : il ne fait que confirmer l'ancienneté du contrôle de la fécondité. Ce qui n'empêchait pas les «accidents», c'est-à-dire ces naissances survenues tardivement comme l'atteste parfois la longueur du dernier intervalle gènesique chez certaines femmes.

#### CONCLUSION

On a souvent pensé que le dépeuplement des campagnes françaises avait comme cause principale un exode rural ancien qui aurait attiré les éléments les plus jeunes ou les plus vigoureux vers les villes (Fine, 1989). Cet exode est bien connu pour le Limousin à partir de 1914, mais, avant cette date, la migration des hommes était de nature temporaire : c'est elle qui a permis le maintien en place d'une population nombreuse dans une région à faibles ressources agricoles (Boëtsch, 1992) comme cela peut s'observer encore aujourd'hui dans certaines régions montagneuses d'Afrique (Yebi-Mandiek, 1993). Or, le dépeuplement de la campagne limousine n'est pas simplement dû à un exode rural chronique qui aurait régulièrement prélevé la partie excédentaire d'une population sans réelles capacités endogènes de développement économique, mais qui aurait toujours maintenu constantes ses capacités de reproduction démographique. On voit au contraire que ces capacités reproductives ne sont pas figées ; elles sont toujours adaptatives puisqu'elles s'inscrivent en réponse aux processus du changement social. Ainsi, le changement d'attitude des familles paysannes vis à vis de la fécondité est le fruit d'une lente maturation qui possède une profondeur historique (Blayo, 1975). Ce changement déjà amorcé

au XVIII<sup>e</sup> siècle a été amplifié par la transformation du système juridique lors de la révolution française lequel, en instaurant le partage égalitaire, a renforcé le pouvoir des familles de un ou deux enfants dans la mesure où elle en a fait la norme de la nouvelle société paysanne en devenir.

#### Bibliographie

- ARIES, P., 1971 (1<sup>ère</sup> éd. : 1948). *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Le Seuil, 414 p.
- ARMENGAUD, A., 1966. *Démographie et société*. Paris, Stock, 212 p.
- BLAYO, Y., 1975. Le mouvement naturel de la population française de 1740 à 1860. *Population*, N° spécial «démographie historique» : 15-64.
- BOETSCH, G., 1992. Migrations temporaires et comportements démographiques en Basse-Marche limousine au XIX<sup>e</sup> siècle. *Cahiers de l'Institut Universitaire d'études du Développement*, 21 : 268-280.
- BONGAARTS, J. et POTTER, R.G., 1983. *Fertility, Biology and Behavior*. New-York, Academic Press, 230 p.
- BRAUDEL, F., 1967. *Civilisation matérielle et capitalisme*. Paris, A. Colin, T.1, 544 p.
- CAMP, S.L., 1990. *Cities*. Washington, Population Crisis Committee, 8 p.
- CAMPBELL, K. & WOOD, J., 1988. Fertility in Traditional Societies In : P. Diggory, M. Potts & S. Teper (ed.) *Natural human Fertility: social and biological determinants*. London, Macmillan : 39-69.
- CHESNAIS, J.C., 1986. In : *La transition démographique*. Paris, INED (Travaux et documents n° 113). Chapitre 11 : Révolution industrielle et révolution démographique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le paradoxe France-Angleterre : 307-329.
- COALE, A.J. et WATKINS, S.C., 1986. *The Decline of Fertility in Europe*. Princeton, Princeton University Press, 484 p.
- DUPAQUIER, J. et LACHIVER, M., 1969. Sur les débuts de la contraception en France ou les deux malthusianismes. *Annales : Economies, Sociétés,*

- Civilisations*, 24 : 1391-1406.
- FINE, A., 1989. De la saturation à l'exode — XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. In : *Pays de Sault. Espace, peuplement, populations*. Paris, CNRS : 215-238.
- GANIAGE, J., 1963. *Trois villages de l'Ile-de-France au XVIII<sup>ème</sup> siècle - Etude démographique*. Paris, INED, 148 p.
- GAUTIER, E. et HENRY, L., 1958. *La population de Crulai*. Paris, Presse Universitaire de France, 272 p.
- GOUBERT, P., 1968 (1960). *Cent mille provinciaux au XVII<sup>ème</sup> siècle. Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*. Paris, Flammarion, 439 p.
- HAJNAL, J., 1965. European marriage patterns in perspective. In : d.V. Glass & D.E.C. Eversley (éd.) : *Population in History*. London, E. Arnold : 161-242.
- HANDWERKER, W.P., 1977. Family, Fertility, and Economics. *Current Anthropology*, 18(2) : 259-287.
- LANDRY, A., 1934. *La révolution démographique*. Paris, Sirey, 229 p.
- LEE, R.D., 1992. L'autocorrélation de la population : systèmes malthusiens en environnement stochastique. In : A. Blum, N. Bonneuil et D. Blanchet (éd.). *Modèles de la démographie historique*. Paris, INED (Congrès et colloques 11) : 149-174.
- LEROY-LADURIE, E., 1974. Homme-animal, nature-culture, les problèmes de l'équilibre démographique. In : E. Morin & M. Piatteli-Palmarini (éd.). *L'unité de l'homme*. 3. *Pour une anthropologie fondamentale* : 87-128.
- LIVI-BACCI, M., 1978. *La société italienne devant les crises de mortalité*. Firenze, Dipartimento statistico, 139 p.
- MEUVRET, J., 1946. Les crises de subsistances et la démographie de la France d'ancien régime. *Population*, 4 : 643-650.
- PAGE, H.J. & LESTHAEGHE, R., 1981. *Child-spacing in tropical Africa : tradition and change*. London, Academic Press, 332 p.
- SAUVY, A., 1979. Les conséquences du vieillissement de la population In : G.F. Dumond (éd.) *La France ridée*. Paris, Librairie générale française : 61-118.
- SCRIMSHAW, S., 1978. Infant mortality and behavior in the regulation of family size. *Population Development Review*, 4 : 383-403.
- SHARLIN, A., 1986. Urban-Rural Differences in Fertility in Europe during the Demographic Transition. In : A.J. Coale & S. C. Wathins (éd.) *The Decline of Fertility in Europe*. Princeton, Princeton University Press : 234-260.
- WOOD, J.W., 1990. Fertility in anthropological populations. *Annual Review of Anthropology*, 19 : 211-242.
- WRIGLEY, E.A., 1985. The fall of marital fertility in nineteenth century France. *European Journal of Population*, 1 : 31-60.
- YEBI-MANDIEK, O., 1993. Les migrations saisonnières chez les Mafas, montagnards du Nord-Cameroun : une solution au surpeuplement et un frein à l'émigration définitive. *Cahiers des sciences humaines*, 29(2-3) : 419-441.

Adresse des auteurs : G. BOETSCH et A. SEVIN  
E.R. 221 CNRS  
Laboratoire d'Ecologie humaine  
Pavillon de Lanfant  
346 Route des Alpes  
F-13100 Aix-en-Provence (France)

Manuscrit reçu le 2 juillet 1992